## Le Conseil médical dans la Fonction publique territoriale

À compter du 1er février 2022, le décret 87-602 du 30 juillet 1987, modifié par le décret 2022-350 du 11 mars 2022, détermine les compétences du Conseil médical, fusion entre le Comité médical et la Commission de réforme.



## Le Conseil médical comprend :

- une formation restreinte (ex Comité médical),
- > une formation plénière (ex Commission de réforme).

## La composition du Conseil médical

- Les règles du quorum
- > Conseil médical formation restreinte : au moins 2 médecins
- > Conseil médical formation plénière : 4 de ses membres dont 2 médecins ainsi qu'un représentant du personnel

Il appartiendra à l'employeur public de solliciter l'avis d'un médecin agréé au moins une fois au-delà de 6 mois d'arrêts consécutifs en congé de maladie ordinaire.

## La composition du Conseil médical

